



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 22 juin 2023 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 16 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 39 titulaires

Secrétaire de séance : Caroline JAY

Présents avec voix délibérative : 22 (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : 20

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : 22

### Présents avec voix délibérative :

#### CC. MACS

Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-Michel DULER ; William GAUTHERIN ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES

#### CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Hervé DARRIGADE ; Martine ERIDIA ; Bérangère SABOURAULT ; Caroline JAY

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE ; Christian DAMIANI

#### CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Pierre PASQUIER ; Isabelle NOGARO

#### CC. COTE LANDES NATURE

Christian VIGNES

### Absents :

#### CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

#### CAGD

Alain BERGERAS ; Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Florence PEYSALLE

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Didier LAFOURCADE ; Francis LAHILLADE ; Didier SAKELLARIDES ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

#### CC. DU SEIGNANX

Alain PERRET ; Philippe POURTAU ; Valérie CORNU ; Caroline GUÉRAUD ; Pierre LATOUR ;

#### CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL\_2023\_058

### Adhésion à l'association 3AR (Association Nouvelle-Aquitaine des Achats Publics Responsables)

Monsieur Hervé DARRIGADE, Vice-Président, expose que l'association 3AR (Association Nouvelle-Aquitaine des Achats Publics Responsables) poursuit les objectifs opérationnels suivants :



- Susciter l'intérêt des acheteurs, élu(e)s, équipes de direction, se et en charge des démarches de développement durable / Eco-responsabilité,
- Accompagner et faciliter les réalisations d'achats,
- Valoriser les retours d'expériences,
- Favoriser les échanges entre les membres ainsi que les autres acteurs.

Dans le cadre du Plan d'Action du Sitcom pour la Transition vers une Economie Circulaire, le syndicat s'est engagé dans 24 actions concrètes en faveur de l'Economie Circulaire, organisées autour de 5 thématiques :

- Le Sitcom, moteur d'une démarche collective
- Collectivités locales, forces d'entraînement du territoire
- Acteurs économiques, porteurs d'une offre durable
- Citoyens et consommateurs, acteurs d'une démarche vertueuse
- La côte sud des Landes, territoire mobilisé et engagé

L'une des actions de la première thématique consiste à mettre en place une politique d'achats responsables au Sitcom, intégrant les enjeux environnementaux et sociaux.

Une attention particulière sera donnée à favoriser les partenariats avec les structures d'insertion par l'activité économique.

L'adhésion à l'association 3AR permettra au Sitcom de monter en compétences sur le sujet et de se faire accompagner dans cette démarche.

Le coût de l'adhésion est de 1 100 € net de taxe par an. Cette adhésion donne accès à un réseau d'acteurs régionaux engagés dans une démarche similaire, à des formations professionnelles et à des ateliers de sensibilisation organisés au sein du Sitcom.

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Approuve** l'adhésion du Sitcom à l'association 3AR

**Autorise** M. Le Président à signer le bulletin d'adhésion à l'association.

**PREND ACTE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Pour extrait conforme,  
A Bénesse-Maremne, le 26 juin 2023

Le Président,  
Alain CAUNÈGRE

